



# **INFORMATION GÉNÉRALE**

## **ÉPICERIE “BÂTIMENT”**

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU A ADOPTÉ LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET DERNIER UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT AUTORISANT LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL QUI INCLURA UNE ÉPICERIE AVEC SERVICES CONNEXES POUR UN MONTANT MAXIMAL DE 2 953 972\$. CE MONTANT INCLUT DES HONORAIRES ET DES IMPRÉVUS. NOUS CROYONS QUE LE COÛT RÉEL DU PROJET SERA MOINS ÉLEVÉ.

À TITRE INFORMATIF, LE COÛT ANNUEL POUR UN TEL EMPRUNT SERA D'ENVIRON 189 000\$. UN MONTANT D'ENVIRON 110 000\$ VA ÊTRE PAYÉ PAR L'OPÉRATEUR DE L'ÉPICERIE, LA COOP DE SOLIDARITÉ FALARDEAU, POUR LA LOCATION DE LA BÂTISSE. LE SOLDE, SOIT 79 000\$, SERA PRÉLEVÉ SUR VOTRE COMPTE DE TAXES, CE QUI REPRÉSENTE ANNUELLEMENT 32.52\$ POUR UNE PROPRIÉTÉ ÉVALUÉE À 250 000\$.

PLUSIEURS OPTIONS ONT ÉTÉ ÉVALUÉES AVANT DE PRENDRE CETTE DÉCISION :

- UN ENTREPRENEUR A FAIT UNE PROPOSITION POUR CONSTRUIRE LA BÂTISSE ET EN FAIRE LA LOCATION À L'OPÉRATEUR. POUR CE SCÉNARIO, LE LOYER PAYABLE PAR L'OPÉRATEUR S'ÉLEVAIT À ENVIRON 260 000\$/ANNÉE, CE QUI REPRÉSENTE 6 500 000\$ POUR UNE DURÉE DE 25 ANS ET METTAIT EN PÉRIL LA RENTABILITÉ DU PROJET.

- DES PROGRAMMES DE SUBVENTION GOUVERNEMENTALE NOUS AVAIENT ÉTÉ PROPOSÉS EN 2023, UN MONTANT DE 500 000\$ POSSIBLE DANS LE PROGRAMME D'IMMOBILISATION EN ENTREPRENEURIAT COLLECTIF (PIEC) N'A PAS ÉTÉ RECONDUIT LORS DU DÉPÔT DU BUDGET PROVINCIAL EN 2024. LE PROGRAMME « CŒUR VILLAGEOIS » PRÉVOYAIT UN BUDGET DE 478 000 000\$ POUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS, MAIS 50 000 000\$ SEULEMENT ONT ÉTÉ ANNONCÉS ET LE PROGRAMME N'EST TOUJOURS PAS ENCORE EN VIGUEUR.

LA CONSTRUCTION DE CE BÂTIMENT ASSURE LA PÉRENNITÉ DE CE PROJET ET CONTRIBUERA À OFFRIR UN **SERVICE ESSENTIEL** À LA POPULATION DE SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU.

UNE PÉRIODE D'ENREGISTREMENT EST PRÉVUE LE 15 JUILLET 2024 DE 9H À 19H À L'HÔTEL DE VILLE POUR RECUEILLIR LES SIGNATURES DES CONTRIBUABLES QUI SONT EN DÉSACCORD AVEC CE PROJET.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU.

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU  
11 JUILLET 2024